

# ENTRE SOLIDARITE ET ECONOMIE MARCHANDE

**D**epuis la naissance du mouvement socialiste, les projets pour "tordre" la logique de l'économie marchande en faveur des travailleurs n'ont pas manqué. Joseph Proudhon proposait par exemple de payer les travailleurs en "bons"

d'amendement général du capitalisme (par exemple : loi sur les 32 heures, clauses sociales ou environnementales sur le libre-échange), soit d'expérimentation dans les marges du capitalisme : entreprises alternatives et... Systèmes d'Echanges Locaux.

en sont conscients. Aussi, plutôt que de critiquer les limites des SEL, mieux vaut en repérer la richesse pédagogique.

## Faire revivre les solidarités territoriales

Pour sortir de la dictature du marché mondial, il faudrait réapprendre aux habitants de l'Europe, de France, de chaque région française, qu'il vaut mieux, à prix pas trop différent, se fournir "près de chez soi" en faisant travailler ses voisins plutôt que de leur verser des allocations de chômage. Cette conscience, qui fait le miracle des "régions qui gagnent", même dans le cadre du libre-échange, même avec de hauts salaires, en Bade-Wurtemberg, en Italie du Nord, demande cependant une profonde réforme intellectuelle des élites patronales, administratives et syndicales. Il s'agit de rien moins que de sortir de l'anonymat du marché, retrouver le lien social derrière la froideur de l'échange contre argent. Pour comprendre les effets de ce changement de cap, il faut affronter le paradoxe fondamental de l'économie marchande mondialisée. Je vais essayer de le faire sentir.

L'économie marchande implique que la production s'effectue en quelque sorte à l'aveuglette et trouve ensuite des clients. Les clients, de leur côté, recherchent la production qui leur offrira le même service ou la même marchandise le moins cher possible. Problème : le

*Dans le cadre de la réflexion sur l'exclusion et sur le partage du travail, les SEL constituent une forme expérimentale de développement alternatif très prometteuse.*

représentant le total du travail réalisé par l'ouvrier. Karl Marx lui répondit (avec raison) que, dès lors que l'on accepte la généralisation de l'échange marchand, on accepte l'anonymat au sein de la division du travail, on accepte la toute-puissance de l'argent, du capital, et toute la "vieille gadoue" qui va avec.

Dans sa critique radicale, Marx exagérait de manière décourageante : c'était tout (la Révolution) ou rien (la barbarie capitaliste). En fait, ce qu'on a su faire de mieux, ce fut d'amender, un peu, le capitalisme. Aujourd'hui, les écologistes, héritiers de la critique radicale de l'économie marchande, ont appris la prudence. Ils multiplient les propositions, soit

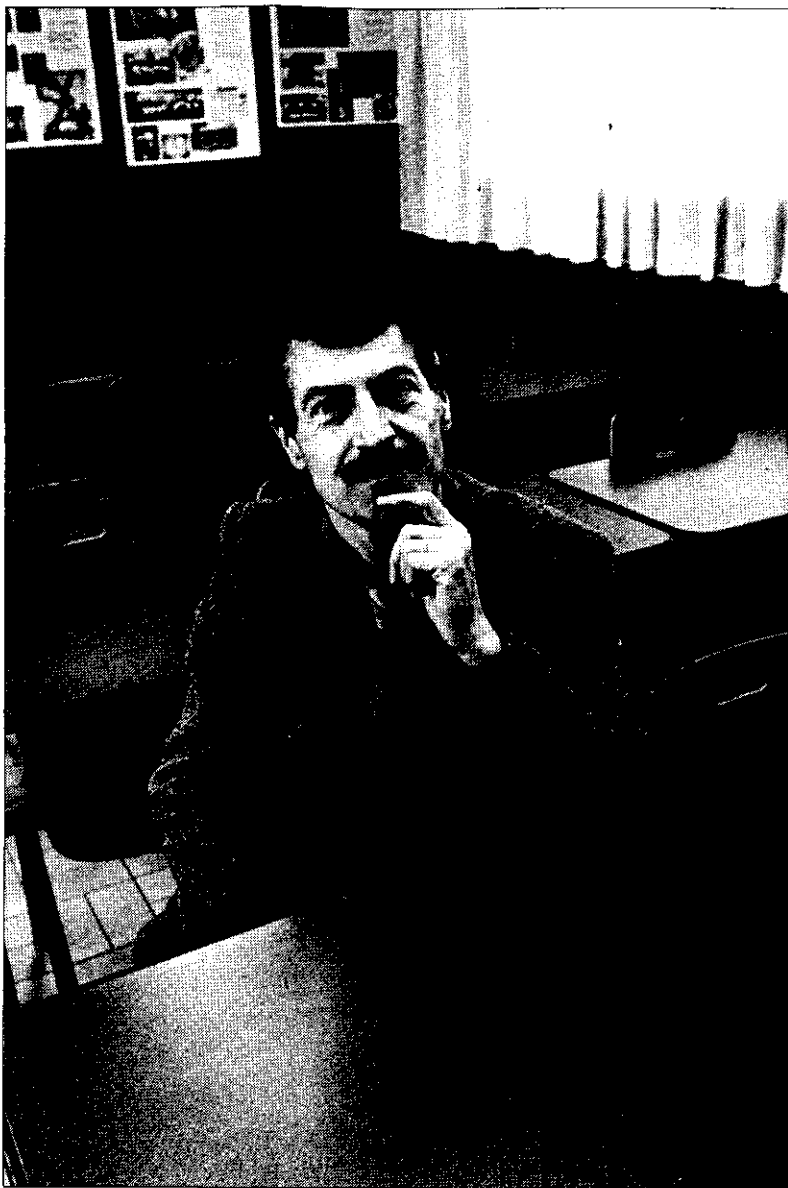
Les SEL se présentent ainsi comme une tentative de créer des emplois "à l'écart" des contraintes macroéconomiques (la concurrence mondiale, les critères de Maastricht). Cet "écart" peut faire douter qu'il s'agisse vraiment d'économie marchande. Les SEL sont fondés sur une solidarité acceptée, et donc circonscrite, entre échangistes. Ils représentent donc une "école" d'économie solidaire, mais qui conserve la forme générale de l'économie marchande. Leur succès tient à leur caractère "marginal" : si on les généralisait au monde entier, ou même à une région, ils ne seraient plus rien d'autre qu'un système d'échanges marchands, un morceau du marché mondial. Les promoteurs des SEL

client n'a d'autres revenus que ceux qu'il a obtenus en tant que producteur. D'où le paradoxe suivant :

Pierre et Paul sont chômeurs dans l'Ariège. Pierre sait fabriquer des chaises, Paul sait réparer une motocyclette. La motocyclette de Pierre est en panne, Paul a besoin d'une chaise supplémentaire. Mais le prix auquel Pierre pourrait vendre la chaise est supérieur au prix de celle que l'on trouve au Magasin Lepaclerc de Foix, importée d'on ne sait où. Paul préférera la chaise importée, Pierre restera chômeur et ne pourra faire réparer sa motocyclette par Paul, qui restera chômeur et n'achètera pas la chaise. Et les sous-traitants du tiers monde qui ont produit la chaise ne se verront pas passer de nouvelle commande par Lepaclerc.

La "mobilisation des ressources territoriales", outre ses avantages sur le plan écologique (diminution des transports polluants et dangereux de marchandises), impliquerait l'intériorisation par chacun de ce paradoxe, ou un certain protectionnisme. Le Lepaclerc pourrait passer des accords avec des producteurs locaux, les consommateurs comprendre que c'est l'intérêt commun de maintenir l'activité dans l'Ariège. On n'en est pas là. Alors, des Ariégeois qui avaient compris le problème ont monté un Système d'échange local, à l'exemple des réseaux qui se développent un peu partout dans le monde depuis le *Local Exchange Trading System* de Vancouver.

Le SEL, contrairement à ce que son nom semble indiquer, est un système marchand et non un système de troc, et même un système marchand sophistiqué puisqu'il est basé sur une pure monnaie de crédit : le *grain de sel*. Seulement, les membres du réseau sont décidés à avoir recours aux ressources communes. Le premier échange n'a lieu que sur la base du crédit : Pierre se voit ouvrir un crédit en grains pour réparer sa motocyclette, et le réseau lui indique les capacités de Paul. Paul fait son travail : il a maintenant un solde positif de grains. Et il peut prendre une leçon



*Alain Lipietz est économiste, membre actif des Verts, il est l'auteur de nombreux ouvrages comme "Choisir l'audace" en 1989 ou "Vert-Espérance" en 1993. Il vient de publier "La société en sablier" aux Editions La Découverte. (photo Hervé Robillard)*

de guitare de Marie, qui achète une chaise à Pierre, qui solde ainsi son compte de grains. Ce n'est donc pas une économie de troc, le circuit aurait pu inclure d'autres intermédiaires à l'intérieur du cercle des quelques centaines de membres de ce SEL.

Le SEL est une réaction contre l'absurde, une réinvention locale de l'économie keynésienne. L'idée essentielle est que l'émission de crédit permet aux consommateurs d'anticiper les revenus que leur assurera la croissance de la consommation générale. Ce n'est possible que dans une économie relativement autocentrée : si Pierre avait reçu un crédit en francs

convertibles, il aurait acheté la chaise importée, aucun emploi n'aurait été créé en Ariège et le déficit de la balance commerciale française aurait sonné le signal de la "rigueur".

Aujourd'hui, l'Europe dispose de tous les ingrédients pour remettre en activité ses ressources humaines et naturelles que la globalisation met en jachère. Il lui faut pour cela se réformer, au niveau continental comme au niveau régional : réapprendre à travailler les uns pour les autres. Un SEL étendu à toute l'économie européenne ne serait en fait rien d'autre qu'une Europe dont la Banque Centrale déciderait de pra-

tiquer un taux d'intérêt nul, et dont les citoyens seraient décidés à n'acheter que des produits européens, même s'ils coûtent plus chers que les produits de la sur-exploitation du tiers-monde. On en est très, très loin. Les échangistes des SEL pratiquent ces vertus dans leur petit coin, parce qu'ils se font confiance, et que les *grains de sel* sont inconvertibles. Mais comme la vertu a des limites, le SEL est limité et ne leur rend qu'une gamme de services limitée. Pierre a eu besoin de "vrai" argent pour acheter sa motocyclette en dehors du SEL.

### Articuler le SEL avec un revenu garanti ?

Pour avoir accès à cet argent général qui permet d'acheter ce que le SEL ne produit pas (des machines à base d'acier et d'électricité...), les échangistes du SEL recherchent un emploi normal, ou à la rigueur un CES, ou doivent se contenter du RMI. Ce qui les rapproche d'une conception du RMI comme "allocation universelle" : un revenu de base en argent général, auquel *s'ajouterait* soit le revenu d'une activité marchande "normale" (avec impôts et taxes), soit une activité "alternative".

En réalité, la plupart des bénéficiaires du RMI ne demandent pas mieux que de "faire quelque chose". Et lorsqu'ils rencontrent quelqu'un dont ils peuvent, par une activité, satisfaire le

désir, il est logique qu'ils en attendent une rétribution supplémentaire au RMI, appliquant ainsi, sans le savoir, le principe "additif" de l'allocation universelle, comme Monsieur Jourdain faisait de la prose.

Le SEL leur en offre la possibilité concrète. Les SEL ne peuvent pas assurer la production de tout ce dont on a besoin pour vivre, surtout en ville. L'argent venu d'ailleurs (le RMI) couvre la part nécessairement monétaire de la satisfaction des besoins. Mais l'activité au sein du SEL ajoute un supplément de "pouvoir d'échange" qui peut atteindre l'équivalent de 1000 à 2000 francs par mois en produits locaux, dans des SEL déjà bien organisés comme celui de l'Ariège.

Se pose alors évidemment la question fiscale. Presque toute production "normale" doit, par la TVA, les cotisations sociales, l'impôt sur le bénéfice ou sur le revenu, financer les dépenses publiques et notamment celles de solidarité. Faut-il taxer ces formes d'économie alternative qui se développent à l'ombre du RMI ? Assez souvent, les administrations considèrent que l'existence même d'une activité dans une région ou pour un groupe en difficulté justifie cette seconde forme de subvention qui consiste à ne pas taxer (1). En fait, un préfet qui donne la consigne de laisser un SEL tranquille reconnaît que ce qui se joue dans ce système d'échange est,

beaucoup plus que de la production, une reconstruction du lien social, un point de suture sur la déchirure sociale. La "double subvention" (le RMI, plus la franchise de taxes) est le prix à payer pour ce bien collectif, dont ne bénéficient pas seulement les échangistes, mais le territoire lui-même, la communauté locale : des exclus sont redevenus des inclus. Cette politique empirique me paraît beaucoup plus justifiable que la franchise générale appliquée à une région comme la Corse.

Ce n'est pas un idée nouvelle. Toutes les politiques d'aide aux paysans en situation difficile (Loi Montagne, etc.) sont fondées sur l'idée qu'on ne leur demande pas tant une production alimentaire qu'un service de "jardiniers du paysage". Cette politique est en fait beaucoup plus rationnelle que le soutien au cours des produits, qui subventionne surtout les gros producteurs.

L'objection est qu'il est plus facile de convaincre les contribuables d'aider les petits paysans à ne pas abandonner les campagnes que de subventionner inconditionnellement des chômeurs qui travailleront dans un SEL ... peut-être. L'argument implicite est le suivant : "Comment peut-on verser 2300 francs pour ne rien faire, quand le salaire minimum est de 5000 francs par mois pour 39 heures de travail ?" La réponse va de soi : "Il faut sans doute maintenir une différence certaine entre le RMI (ou le revenu d'existence) et le SMIC, mais le SMIC est nettement trop bas... et le RMI aussi."

En fait, un ajustement du revenu minimum est sans doute possible à un niveau permettant une vie d'auto-production alternative, sans trop peser sur les revenus du travail "normal". Augmentons donc le RMI, et surtout étendons-le aux 18-25 ans. Et encourageons certaines activités rémunératrices *cumulables* avec le RMI. Les SEL en sont aujourd'hui l'une des plus prometteuses formes expérimentales (2).

Alain LIPIETZ

(1) Bien que le productivisme commence à apparaître chez certains membres du système, qui se comportent comme des artisans au noir.

(2) Le "tiers-secteur d'utilité écologique et sociale" est une autre voie possible. Voir mon livre *La société en salubrité*, Ed. La Découverte.

## Ecologie sociale ou écologie profonde en débat

Murray Bookchin et Dave Foreman

Préfaces de Jacques Grinevald et Alain-Claude Galtié

co-édition Atelier de Création Libertaire - Silence

Loin de l'environnementalisme qui cherche à accompagner la société actuelle, l'écologie radicale cherche à définir les modes de fonctionnement d'une autre société. Cette recherche n'est pas sans soulever des polémiques.

Aux Etats-Unis, l'écologie sociale développée par Murray Bookchin s'appuie sur les luttes sociales pour essayer de définir une pratique en accord avec la survie de la planète.

A l'opposé, le mouvement Earth First, auquel appartenait Dave Foreman part d'une sauvegarde systématique des espaces naturels pour ensuite aller vers une démarche sociale.

Ces deux méthodes sont-elles compatibles ?

164 pages 15 x 21 cm.

Bon de commande page 39.

